



ZONE DE SECOURS  
VESDRE - HOËGNE & PLATEAU

## Prévention Incendie – FORMULAIRE D

### Demande de contrôle des ressources en eau

Cadre réservé à la zone Date d'entrée : / /

Numéro de dossier : ..... Dossier existant : oui/non

Agent préventionniste désigné : .....

#### Demandeur :

Nom (ou dénomination sociale) : .....

N° Reg Nat ou BCE (OBLIGATOIRE) : .....

Nature (bureau d'études, architecte, promoteur, etc.) : .....

Adresse : .....

E-Mail : ..... Tel/GSM : .....

#### Dossier (bâtiment) ou projet :

Nature : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° Cadastre : .....

#### Renseignement ou conseil :

**1)** Pour quel **objectif** la demande est-elle introduite ?

- Contrôle de débit/pression suite à un rapport de prévention existant  
Numéro de rapport : VHP/.....
- Contrôle de débit/pression dans le cadre d'un projet

**2)** Veuillez démontrer votre **intérêt** à introduire la présente demande d'avis (si pas de rapport de prévention existant) :

.....  
.....  
.....

#### **3)** Coordonnées pour facturation (obligatoire) :

Nom (ou dénomination sociale) : .....

N° Reg Nat ou BCE (OBLIGATOIRE) : .....

Adresse : .....

Commune : ..... Code postal : .....

E-Mail : ..... Tel/GSM : .....

**4) Un plan mentionnant l'emplacement exact du ou des hydrants à tester doit être fournis.**

**Une personne doit obligatoirement être présente le jour du test. A défaut un déplacement sera facturé et le test non effectué.**

Si votre demande ne peut être réglée par téléphone ou par mail (données existantes pour certaines bouches/bornes) et nécessite une mesure sur le terrain :

- Aucun renseignement ne sera rendu par la Zone de Secours Vesdre, Hoëgne et Plateau avant réception du présent formulaire dûment complété.
- Aucun délai de traitement de la demande de renseignement ou conseil ne sera fixé par la Zone de Secours Vesdre, Hoëgne et Plateau; celle-ci sera traitée en fonction de la charge de travail de la cellule en charge des mesures, et surtout des autorisations des gestionnaires des conduites d'eau (SWDE, CILE ...)
- Les avis rendus par la Zone de Secours Vesdre, Hoëgne et Plateau qui font l'objet d'un PV de réunion ou d'une visite seront facturés sur base du règlement-redevance adopté par le Conseil de Zone et dont la dernière version est disponible sur le site de la Zone (Code E1 dans le cas présent).
- Le présent formulaire est à renvoyer à la Zone de Secours Vesdre, Hoëgne et Plateau
  - o Soit par voie postale à l'adresse suivante : Zone de Secours VHP  
Rue Simon Lobet 36  
4800 Verviers
  - o Soit par mail à l'adresse suivante : [prevision@zone-vhp.be](mailto:prevision@zone-vhp.be)

Date :      /      /

Signature :